

## **La Région Grand Est et les Communautés de Communes du Bassin de Pompey, du bassin de Pont-à-Mousson, de Mad & Moselle et de Seille & Grand Couronné signent le Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) du PETR du Val de Lorraine**

Le POCE se base sur les besoins du territoire en fonction de ses spécificités, de ses atouts et de ses potentiels. **Il permet d'identifier les actions structurantes en matière de développement économique et d'innovation, décisives pour l'avenir du Val de Lorraine et la création d'emplois, et pour lesquelles la Région et ce territoire lorrain font levier.**

La Région Grand Est, le PETR Val de Lorraine, les acteurs économiques ainsi que les collectivités ont souhaité agir ensemble au service de cette ambition afin de mobiliser leurs compétences et leurs moyens pour valoriser les savoir-faire de ce territoire et l'ancrer dans des dynamiques porteuses pour son avenir. Au regard du diagnostic du territoire, le Val de Lorraine et les Communautés de Communes doivent dynamiser l'économie et l'emploi locaux, animer et faire se connaître les entreprises, et accompagner la diversification des activités économiques, en s'appuyant sur les ressources et les structurations de l'économie des TPE, PME (diversification de l'offre de loisirs et touristique, diversification des productions agricoles et des nouvelles filières locales, etc.).

Les actions retenues dans le POCE Val de Lorraine porteront notamment sur :

- l'innovation en entreprises et dans les territoires,
- le maintien des entreprises implantées et le soutien à leur développement,
- l'offre d'outils d'accompagnement aux repreneurs et créateurs d'entreprises à travers une offre lisible et structurée,
- la proposition d'un foncier d'activité et des locaux en adéquation avec les besoins des entreprises, l'animation des parcs d'activités,
- l'attractivité territoriale, la promotion touristique et économique du territoire,
- l'accompagnement des mutations.

Priorités	Axes stratégiques partagés
<p><b>Priorité 1 : Innovation en entreprises et dans les territoires</b></p>	Développement et mise en réseau sur les territoires de plateformes d'innovation et de nouveaux espaces de collaboration
	Incitation au développement technologique et au déploiement de grandes infrastructures numériques en milieu rural en lien avec le déploiement des infrastructures numérique (THD)
	Renforcer la connaissance des structures d'accompagnement de l'innovation, des outils et des aides à disposition auprès des entreprises du territoire
	Promouvoir toutes les formes d'innovation sociale à travers notamment l'Economie Sociale et Solidaire
<p><b>Priorité 2 : Maintien des entreprises implantées et soutien à leur développement</b></p>	Accompagner les entreprises dans leur développement, assurer leur pérennité sur le territoire par une ingénierie financière adaptée et la constitution d'une « boîte à outils » sur les aides mobilisables
	Développer de nouveaux outils d'accompagnement économique
	Dynamiser l'économie de proximité
	Conforter voire développer les réseaux d'entreprises des territoires
<p><b>Priorité 3 : Offrir au créateur ou au repreneur d'entreprise des outils d'accompagnement au travers d'une offre lisible, structurée et globale</b></p>	Soutien territorial aux structures d'accompagnement et de financement présentes sur le territoire : Co-financement par les EPCI et/ou le PETR des structures d'accompagnement et de financement présentes sur le territoire en complément des dispositifs BE EST Entreprendre (Parcours, Financement, Formation)
	Favoriser la mise en réseau et améliorer la lisibilité des acteurs de l'accompagnement et du financement
	Déployer un accompagnement spécifique des entreprises de moins de 10 salariés (accompagnement au développement, accompagnement RH, etc.) en lien avec les partenaires locaux de l'emploi
	Favoriser et faciliter l'implantation de nouvelles exploitations sous représentées sur le territoire (maraîchage, arboriculture, viticulture, élevage et transformation ovin et bovin, etc ; Outil de mobilisation foncière type GFA ou mise en place d'un vigi foncier (en lien avec la SAFER)
<p><b>Priorité 4 : Proposer un foncier d'activité et des locaux en adéquation avec les besoins des entreprises, animer les parcs d'activités</b></p>	Réalisation de nouvelles offres immobilières et foncières
	Animation et gestion des parcs d'activités
	Ingénierie immobilière & mobilière et traitement des friches commerciales, industrielles, de services (écoles, bureaux, bâtiments publics, etc...), ou agricoles
<p><b>Priorité 5 : Attractivité territoriale, promotion touristique et économique du territoire</b></p>	Engager une démarche de marketing territorial du Val de Lorraine
	Développer et promouvoir les filières du territoire en lien avec les réseaux ou cluster existant
	Assurer une promotion commune des atouts et infrastructures touristiques du territoire (tourisme de mémoire, itinérance touristique, ...)
<p><b>Priorité 6 : Anticipation et accompagnement des mutations</b></p>	Accompagnement des transitions notamment numérique, écologique et énergétique (dont la digitalisation)
	Soutien aux démarches d'excellence territoriale